

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

DELIBERATION N°CP2023-04/1/1 DOSSIER N°5719	CESSION D'UNE ACTION DU DEPARTEMENT DE LA CREUSE AU CAPITAL DE LA SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE A LA SOCIETE ANONYME D'HLM CPH ARCADE-VYV
--	---

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

Absent(s) - excusé(s) :

Marinette JOUANNETAUD, Isabelle PENICAUD

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : CESSION D'UNE ACTION DU DEPARTEMENT DE LA CREUSE
AU CAPITAL DE LA SOCIETE ANONYME D'HLM France LOIRE
A LA SOCIETE ANONYME D'HLM CPH ARCADE-VYV**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-04/1/1 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

VU l'avis de la Commission CP - Retour à l'emploi, Insertion et Logement,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver l'acte de cession de l'action détenue par le Département de la Creuse dans le capital de la SA HLM France LOIRE à la SA d'HLM CPH-ARCADE-VYV au prix de 10 centimes ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer l'acte de cession de l'action au nom du Département, annexé à la présente délibération.

Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET